

RÉSULTATS 2012

Rapport consultable

et téléchargeable sur le site Internet de la douane



WEB : douane.gouv.fr



Direction générale des douanes et droits indirects

11, rue des Deux Communes - 93558 Montreuil Cedex

Site Internet : www.douane.gouv.fr

Smartphone : douane fr (conseils et formalités voyageurs)

Twitter : @douane_france



DOUANE

Une administration au service des citoyens et des entreprises

RÉPONDRE

2012

AUX BESOINS DES ENTREPRISES POUR SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ

AUX IMPÉRATIFS DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES

AUX EXIGENCES DE PROTECTION DES CITOYENS ET DE L'ENVIRONNEMENT

AUX ÉVOLUTIONS DE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

À LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PERSONNELS



BERCY

Présentation des résultats 2012



Pierre Moscovici
ministre de l'économie
et des finances



Nicole Bricq
ministre du commerce extérieur



Jérôme Cahuzac
ministre délégué auprès du ministre
de l'économie et des finances,
chargé du budget

« L'analyse des résultats obtenus en 2012 par la douane permet d'apprécier le travail des services et des personnels douaniers pour répondre aux besoins des entreprises et des citoyens. La douane s'est ainsi fortement investie dans le soutien à la compétitivité des entreprises. Elle a poursuivi son effort d'adaptation à l'évolution des organisations criminelles en améliorant son efficacité en matière de lutte contre la fraude. Elle a développé son attention aux exigences légitimes de protection du citoyen, du consommateur et de l'environnement. Elle a poursuivi sa modernisation pour assurer efficacement le recouvrement des droits et taxes. Les résultats 2012 témoignent de cette adaptation constante, qui permet à la douane française d'atteindre les standards des meilleures administrations douanières au monde. Ce travail va se poursuivre au cours des prochaines années dans le cadre d'un projet stratégique à l'horizon 2018 que nous avons demandé à la douane de nous proposer pour fixer l'évolution de cette administration. »

La Douane

Une administration au service des citoyens et des entreprises



SOMMAIRE

Répondre aux besoins des entreprises pour soutenir la compétitivité	p 4 & 5
Répondre aux impératifs de recouvrement des recettes fiscales	p 6
Répondre aux exigences de protection des citoyens et de l'environnement	p 7
Répondre aux évolutions de la criminalité organisée	p 8 et 9
Répondre à la nécessité de développer les compétences des personnels	p 10
Les chiffres : indicateurs, chiffres clefs et repères	p 11

LA DOUANE SOUTIENT
LA FILIÈRE VITI-VINICOLE
Visite de chais

« SIMPLIFIER, PERSONNALISER ET SOUTENIR LES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL »

PORT DU HAVRE
Déchargement de conteneurs

► Simplifier : près de 100 % des déclarations en douane dématérialisées

- le développement du Guichet unique national (GUN) : qui permet la gestion automatisée des formalités administratives liées à une opération de dédouanement, tant à l'import qu'à l'export. Grâce au GUN, les systèmes informatiques de la douane et d'autres administrations communiquent. En 2012, l'ensemble des documents sanitaires, soit 45 000 documents, a été dématérialisé.

- en 2012, le système de sécurisation des flux ICS (Import Control System), par lequel la douane reçoit par anticipation les informations sur les flux internationaux en matière de sûreté-sécurité, a permis de traiter 6 millions de déclarations dématérialisées, comme en 2011.

- la France a gagné 6 places au classement mondial dans le domaine de la logistique et de la douane, passant du 18^{ème} au 12^{ème} rang mondial sur 155 pays (source Banque mondiale, LPI mai 2012).

► Personnaliser les relations avec les entreprises :

Service individualisé pour les opérateurs du commerce international.

- en 2012, la Mission grandes entreprises de la douane a offert un service individualisé aux 100 premiers opérateurs du commerce international, représentant 470 sociétés exportatrices.

- les cellules conseil aux entreprises de la douane ont proposé une démarche conseil personnalisée et gratuite à 2 154 PME, égalant le record établi en 2011 (2 139).

- en 2012, plus de 50 % des demandes traitées par la plateforme nationale Infos Douane Service (IDS) émanaient d'entreprises désireuses de débiter leur activité à l'international, contre 35 % en 2011.

Prix du Manager public de l'année dans la catégorie État



Le sous-directeur au commerce international à la DGDDI a été élu manager public de l'année, dans la catégorie État, pour le programme de modernisation des formalités de dédouanement et des services offerts aux entreprises.

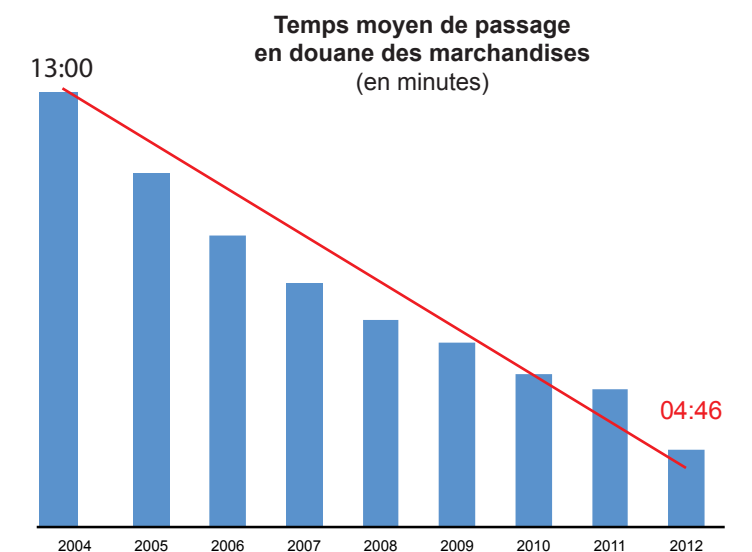
► Soutenir les entreprises à l'international :

Le temps moyen de passage en douane des marchandises est passé de 5 min 57 s à 4 min 46 s.

- en 2012, le nombre d'opérateurs économiques agréés (OEA) par la douane est de 831 (soit + 52 % par rapport à 2011). Avec cette labellisation, la douane certifie la crédibilité des entreprises françaises à l'exportation.

- le nombre d'exportateurs agréés (EA) passe de 2 660 en 2011 à 3 678 en 2012 (+ 38 %). Ce statut, équivalent à un « Made in France » à l'export, permet d'attester l'origine française des produits fabriqués par les entreprises.

- le nombre de RTC (Renseignements tarifaires contraignants), qui déterminent par avance les droits de douane applicables aux produits, délivrés à la demande des entreprises, a augmenté de 19 % en 2012.





« DÉVELOPPER UN DISPOSITIF FISCAL MODERNE »

PORT DU HAVRE
Raffinerie et cargo en chargement

► Des recettes en augmentation : + 2,57 %

En 2012, les services douaniers ont perçu 67,9 milliards d'euros, contre 66,2 milliards d'euros en 2011.

► Une fiscalité plus simple :

Mise en place du télépaiement pour toutes les opérations supérieures à 5 000 euros.

- le télépaiement constitue un mode de paiement simple qui diminue le coût des formalités pour les opérateurs. Depuis le 1^{er} janvier 2013, il est obligatoire pour les opérations supérieures à 5 000 euros ;

- dans le domaine de la viticulture, plus de 100 000 déclarations de récolte ont été transmises par voie électronique, soit un taux de dématérialisation de 60 % .



En décembre 2012, la douane a gagné le Grand prix des lecteurs des « Victoires des acteurs publics » pour son projet d'informatisation de la gestion de toute la filière viti-vinicole « Simplifiez-vous la vigne ». Ce prix récompense les projets administratifs les plus innovants.

► Une fiscalité évolutive :

La douane a perçu une contribution exceptionnelle de 600 millions d'euros sur les stocks de produits pétroliers des principaux opérateurs.

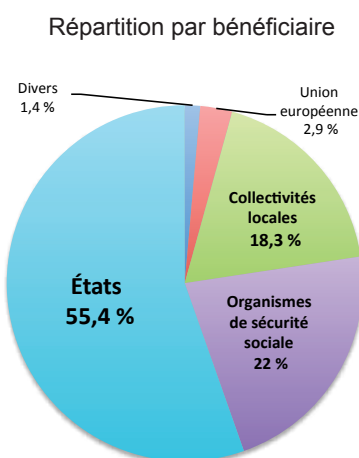
- la fiscalité environnementale : en 2012, le service de gestion de la future taxe poids lourds (TPL) a été créé à Metz. Cette taxe, qui a pour objet de maîtriser les flux routiers en favorisant les moyens de transport alternatifs, entrera en vigueur courant 2013 ;

- le 3^{ème} contrat d'avenir des buralistes est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour

5 ans. Il poursuit la démarche d'accompagnement de l'activité des buralistes et de l'évolution du réseau dans un contexte de renforcement des politiques publiques de lutte contre le tabagisme. A cet égard, les hausses de tarif intervenues en 2012 ont permis de faire baisser les achats de 4,9 %, tout en préservant l'activité des buralistes, la douane étant mobilisée pour lutter contre la contrebande de tabacs ;

- depuis le 1^{er} janvier 2012, la douane perçoit les contributions sur les boissons contenant des sucres ajoutés et sur celles contenant des édulcorants. Ces taxes ont rapporté plus de 300 millions d'euros en 2012.

Baisse de 3 centimes des taxes sur le carburant pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs.



« RENFORCER L'ACTIVITÉ DES SERVICES EN MATIÈRE DE SÛRETÉ - SÉCURITÉ »

NORMES TECHNIQUES

Avant les fêtes de Noël 2012, la douane a intercepté lors de leur importation près de 1 000 vélos-cross pour enfants. Les essais en laboratoire ont mis en évidence de graves vices techniques, notamment des risques de rupture de manivelle et de la selle, et une distance de freinage deux fois supérieure à celle fixée par la norme.

► Protéger les consommateurs : + 70 % de produits contrôlés par rapport à 2011

- en 2012, 51 millions de produits ont été contrôlés (contre 30 millions en 2011, soit une progression de 70 %) ;

- le nombre d'infractions constatées a progressé de 18 % par rapport à l'année précédente, passant de 3 527 à 4 150 infractions ;

- le pourcentage de produits non conformes découverts est de 34 % (contre 22 % en 2011).



FEUX D'ARTIFICE DANGEREUX

Afin d'empêcher la mise sur le marché de feux ou fusées d'artifice dangereux, la douane a contrôlé 1 200 tonnes de marchandises importées en mai et juin 2012. 160 000 articles dangereux ont été saisis.



OURS BLANC
Peau saisie en avril

► Sécuriser les événements internationaux : Jeux olympiques de Londres

La douane a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour participer à la sécurité des JO. Plus de 130 000 passagers ferroviaires ont été contrôlés, 20 000 véhicules automobiles, 10 000 poids lourds et 40 trains de fret. Aucun incident notable n'a été déploré.

► Protéger l'environnement :

- 1 109 animaux vivants interceptés : meilleur résultat depuis 10 ans (600 animaux saisis en moyenne chaque année) ;

-107 animaux naturalisés saisis (50 en 2011) ;

- 191 constatations en matière de déchets (identique en 2011) ;

- 93 pollutions maritimes détectées contre 119 en 2011, illustrant l'action dissuasive de la douane, couplée aux fortes condamnations prononcées par la justice.



« POURSUIVRE LA MODERNISATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL »

GO FAST
Avec les valises marocaines

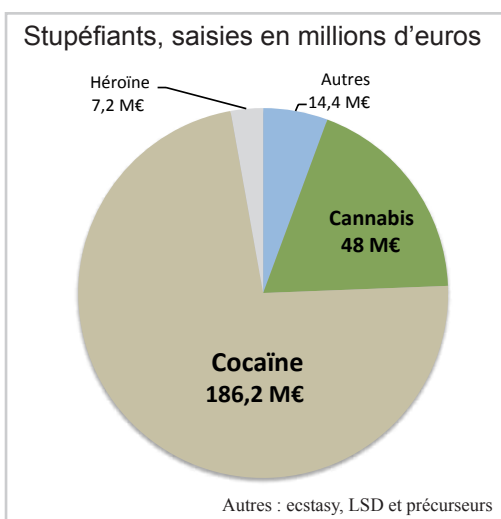
TABACS
Saisie de 3 tonnes à Dieppe

ARMES DE GUERRE ET DE DÉFENSE SAISIES
401, soit + 14 % des saisies par rapport à 2011

► Stupéfiants : 256 millions d'euros de saisies

Après une année record en 2011, les quantités saisies sont les suivantes :

- près de 24 tonnes de cannabis ;
- la cocaïne : avec 4,6 tonnes saisies, l'année 2012 se situe dans la moyenne des saisies annuelles depuis les années 2000 ;
- les saisies de khat ont plus que doublé entre 2011 et 2012 (4,5 tonnes).



► Coopération internationale accrue pour développer la lutte contre la contrefaçon

Trois conteneurs transportant près de 10 millions de faux stylos contrefaisant la marque BIC ont été détruits, aux Emirats arabes unis, sur information transmise par la douane française, soit plus du double des saisies réalisées sur le territoire national en 2012.

► Contrefaçons : fort impact de l'arrêt Nokia-Philips sur les résultats

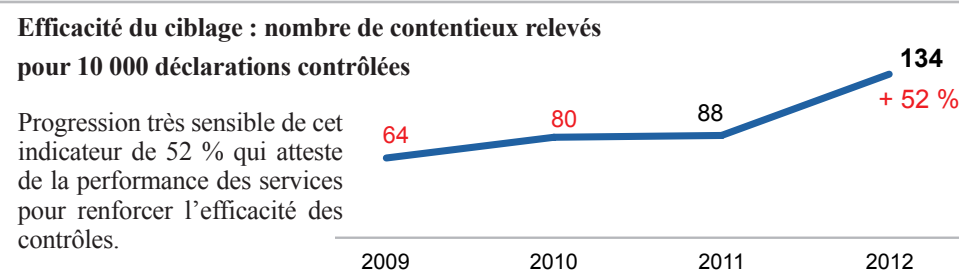
En 2012, la douane a saisi 4,6 millions d'articles de contrefaçon, contre 8,9 millions en 2011. Cette baisse s'explique par la mise en œuvre de l'arrêt « Nokia-Philips » de la Cour de justice de l'Union européenne, qui ne permet plus à la douane d'appréhender les marchandises contrefaisantes en transit en Europe.

La France réfléchit à des propositions d'évolution du droit communautaire afin de continuer à combattre cette fraude, même lorsque les marchandises sont en transit.

► Droits et taxes redressés suite à des fraudes douanières et fiscales : + 11 %

Les sommes redressées passent de 265 millions d'euros en 2011 à 294 millions en 2012.

► Multiplication par 3,5 du montant des avoirs criminels saisis par le Service national de douane judiciaire (SNDJ) : 7,2 millions d'euros.



► Armes : + 14 %

+ 14 % de saisies par rapport à 2011. 401 armes de guerre et de défense saisies (353 en 2011).

- explosifs, armes et munitions : 868 interceptions.

► Tabac : encore une année exceptionnelle

Avec 371 tonnes saisies, l'année 2012 est la seconde meilleure année depuis 2000 en matière de quantités saisies, après les résultats records de 2011.

► Saisie de 12 tonnes de cigarettes

Le 7 mai 2012, dans le cadre d'une opération internationale menée avec les douanes espagnoles, le patrouilleur garde-côtes de la douane française basé à Brest a arraisonné un yacht transportant à son bord plus de 12 tonnes de cigarettes.

► Go fast avec 790 kg de résine de cannabis

Le 14 décembre 2012, à 3h45, un véhicule de forte cylindrée tente de se soustraire à un contrôle douanier sur l'A13. Roulant sur une herse lancée par les agents des douanes, le véhicule prend la fuite à vive allure, malgré ses quatre pneus crevés. Pris en chasse par plusieurs véhicules, il est intercepté avec 790 kg de résine de cannabis à son bord.

► Nouveaux modes de transport

Le 12 mai 2012, une action coordonnée des douanes française et britannique a abouti à la saisie de plus de 63 kg d'amphétamines et de 6 kg de cocaïne destinés à être livrés en Grande-Bretagne à bord d'un ULM. Il s'agit là d'un mode opératoire atypique, ce moyen de transport étant pratiquement indétectable par les radars.

► Contrefaçons et contrebande de médicaments

En 2012, au cours d'une opération internationale (Pangea V), la douane a saisi, en une semaine, plus de 427 000 médicaments de contrebande et de contrefaçon (près de quatre fois plus de médicaments saisis par rapport à 2011), participant à l'identification de 236 sites illégaux de vente en ligne de médicaments.

► 2012 : une année d'adaptation de la douane aux évolutions de la criminalité organisée

Pour lutter contre les go fast routiers, la douane a généralisé les contrôles mobiles sur route et la complémentarité des moyens et des services (maîtres de chien, motards, véhicules équipés de lecteur automatisé de plaque d'immatriculation (LAPI), scanner mobile). Ces nouvelles techniques ont permis d'intercepter, à la fin de l'année 2012, six go fast, en moins de quatre mois.

L'inventivité des organisations criminelles nécessite l'adaptation permanente de la

douane aux nouveaux modes de transport utilisés (voir ci-contre, le cas de l'ULM).

La douane adapte son dispositif aux nouvelles formes de commerce : 1,4 million d'articles de contrefaçon achetés sur Internet ont été saisis en 2012, notamment des médicaments contrefaisants, 121 kg de cocaïne en 462 constatations et plus de 207 kg de cannabis en 770 constatations.



GO FAST
Saisie de 790 kg de résine de cannabis

Lecteur automatique de plaque d'immatriculation (LAPI)



CONTREFAÇON
Saisie de 45 000 contrefaçons de flacons de parfum à Marseille en juillet 2012



« SOUTENIR LES EFFORTS DES PERSONNELS POUR S'ADAPTER À UN ENVIRONNEMENT ÉVOLUTIF »

LUTTE CONTRE LA FRAUDE
Analyse de risque, traitement de l'information et ciblage

MAÎTRE DE CHIEN
Contrôle de véhicule

Les missions de la douane évoluent en permanence. Cela induit des changements au quotidien pour les agents des douanes. Dans ce contexte, la douane a mis en œuvre une série de mesures pour accompagner ses personnels, adapter ses services et ses moyens à un environnement en constante mutation.

► **Priorité à la formation professionnelle :**

En 2012, les dépenses en formation ont représenté 61 millions d'euros en incluant la rémunération des stagiaires, maintenant le haut niveau déjà atteint en 2011.

► **Dépenses : pour la réduction des coûts de fonctionnement et le renforcement des investissements de modernisation**

La douane contribue à l'effort de réduction des dépenses, en adaptant ses structures de manière pragmatique et après une phase de concertation approfondie, tout en maîtrisant ses coûts de fonctionnement.

En 2012, 34 services ont été restructurés pour optimiser le maillage territorial. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de près de 2 % par rapport à 2011.

A l'inverse, les dépenses d'investissement ont progressé de 20 %. La hausse s'est répartie de manière égale entre informatisation et modernisation des moyens de surveillance.

► **Des mesures prises à l'égard des personnels**

Pour accompagner ces efforts d'adaptation réalisés par les personnels, la douane a consolidé les dispositifs de reconnaissance des compétences et d'accompagnement :

- en doublant certaines promotions internes par voie d'examens professionnels ;
- en revalorisant le régime indemnitaire des personnels pour mieux prendre en compte l'évolution des métiers, la pénibilité de certaines fonctions et les efforts

de modernisation consentis. Ces mesures ont été consolidées dans les Accords de Montreuil II. Signés avec les organisations syndicales le 29 février 2012, ces accords concrétisent un dialogue social responsable et traduisent les objectifs fixés en matière d'attention portée aux personnels ;

- en améliorant la prise en charge des personnels concernés par les restructurations : plus de 4 000 entretiens individualisés ont été réalisés, notamment par le biais du réseau des correspondants sociaux implantés dans chaque direction régionale des douanes.



TOURCOING
Ecole nationale des douanes

	Cible 2012	Résultats 2012
► INDICATEURS		
Délai moyen d'immobilisation des marchandises	6 min 35 s	4 min 46 s
Nombre d'entreprises faisant l'objet d'une démarche personnalisée	2 000	2 154
Saisies de stupéfiants (en millions d'euros)	340	256
Saisies de tabacs et cigarettes (en millions d'euros)	82,5	80,3
Saisies de contrefaçons (en millions d'articles saisis)	6	4,6
Nombre de contentieux en matière de protection du consommateur	4 000	4 150
Montant des droits et taxes redressés (en millions d'euros)	290	294

	Résultats 2012
► CHIFFRES CLEFS	
Nombre de services (bureaux, brigades, contributions indirectes)	517
Nombre d'agents en activité	17 063
Évolution sur 3 ans du taux d'efficacité du ciblage des déclarations en douane	+ 33 %
Nombre de déclarations traitées par ICS (sécurisation des flux)	6 millions
Classement de la France par la Banque mondiale pour la logistique et la douane (12 ^{ème} rang)	6 places gagnées
Montant des recettes fiscales (en milliards d'euros)	67,9
Déclarations dématérialisées de récolte viti-vinicole	60 %

	Résultats 2012	Évolution 2011-2012
► REPÈRES		
p 5 Nombre de renseignements tarifaires contraignants (RTC)	8 677	+ 19 %
- Exportateurs agréés, autorisés à attester eux-mêmes l'origine des marchandises	3 678	+ 38 %
- Nombre d'opérateurs économiques agréés	831	+ 52 %
p 7 Nombre de produits contrôlés en matière de protection du consommateur	51 millions	+ 70 %
- Nombre de pollutions détectées	93	- 22 %
p 8 Saisies d'armes	401	+ 14 %
- Efficacité du ciblage (nb de contentieux pour 10 000 déclarations contrôlées)	134	+ 52 %

Crédit photos

DGDDI (sauf mention contraire)
Photos page 2 Pierre Moscovici : P. Vedruno, Nicole Bricq : P. Bagein, Jérôme Cahuzac : C. Walter